



Nantes, le 25 novembre 2010

Le délégué régional du SNITPECT
DREAL des Pays-de-la-Loire
34 place Viarme, BP 32 205
44 022 Nantes Cedex 1
tel : 02 40 99 58 67
mail : jean-marie.quemener@developpement-
durable.gouv.fr

Le délégué régional du SNITPECT
à
Monsieur le Secrétaire Général du Ministère
de l'Écologie , du Développement Durable,
des Transports et du Logement.

Objet : Revendications du SNITPECT

Monsieur le secrétaire général,

Je souhaite saisir l'opportunité de votre venue à Nantes pour attirer votre attention sur quelques aspects de la gestion du corps des ITPE et de la vie des services en région des Pays-de-la-Loire qui me préoccupent au plus au point.

Au plan national, comme vous le savez, depuis de nombreuses années maintenant, le SNITPECT porte auprès du ministère un certain nombre de revendications relatives au statut du corps des ITPE ainsi qu'à leur gestion indemnitaire. Face au refus du dialogue social de notre tutelle qui a parfois confiné au mépris, les ITPE se sont massivement mobilisés le 29 juin dernier et ont exprimé leur désarroi sous les fenêtres du ministère. Depuis, si des réflexions ont été ouvertes par la DRH, nous restons dans l'attente de conclusions concrètes et ambitieuses, et demeurons inquiets quant à l'aboutissement de ces échanges.

Du point de vue du statut des ITPE, une réunion inter-ministérielle a eu lieu le 12 octobre dernier. Ses premières conclusions nous paraissaient positives de prime abord. Depuis cette date nous avons entendu des informations contradictoires, aussi je vous demande si les conclusions finales de cette réunion ont été rendues officiellement, et dans l'affirmative, quelles sont-elles ? Faute de décision explicite, nous nous sentons aujourd'hui abandonnés et craignons que le remaniement ministériel ait remis en cause les arbitrages rendus.

Au sujet de la gestion indemnitaire du corps, une première réunion avec la DRH du ministère a eu lieu le 8 octobre dernier. Ces échanges doivent se conclure le 1er décembre prochain. Pour l'heure, il semble que la DRH soit dans l'incapacité d'émettre quelconque ébauche de propositions. Nous nous en inquiétons vivement et sommes prêt à nous mobiliser une nouvelle fois pour ré-ouvrir les discussions sur ce sujet.

Enfin, nous sommes extrêmement préoccupés par le chantier ouvert sur la fusion des corps ITPE, IAE, ITM, ITGC. Sachez que nous n'y sommes pas fondamentalement opposés. Cependant nous demandons un alignement vers le haut de la gestion de ces corps, ce qui semble mal engagé comme en témoignent les échanges en cours cités ci-avant. En dehors des aspects purement comptables qui justifient ce processus, nous réclamons qu'une réelle réflexion soit menée sur : le cadre d'exercice de ce nouveau corps, sa formation, et globalement le périmètre de cette fusion. Les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (IIM) ne sont en effet pas plus éloignés des ITPE que les IAE. Sur cette question nous attendons des engagements concrets et forts de la part du MEDDTL.

Au niveau local, je m'inquiète des conditions d'exercice de nos missions.

D'une part, nous assistons aujourd'hui à une régionalisation des missions au détriment de l'échelon départemental. Ce dernier, qui est pourtant le maillon indispensable entre l'État et les collectivités pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et d'environnement se trouve aujourd'hui dans une situation critique. Nous y constatons une carence de moyens humains dans tous les domaines, mais en particulier dans les secteurs identifiés comme prioritaires par le Grenelle de l'environnement. La gestion des effectifs semble extrêmement plus favorable à l'échelon régional. Nous demandons que cette situation soit corrigée et que les renforts d'effectifs nécessaires soient mis en place à court terme. Cet état de fait pourra être versé aux causes de l'échec du Grenelle, politique pourtant annoncée comme volontariste à grand renfort de tapage médiatique.

D'autre part, nous constatons que la création des DDI a renforcé le contrôle des préfets et donc du ministère de l'Intérieur sur les missions exercées par le MEDDTL. Cela se traduit sur le terrain par une forte politisation de l'exercice de nos missions. D'une manière générale nous avons le sentiment que le MEDDTL a localement perdu l'autonomie qui lui était nécessaire assurer la mise en œuvre des politiques du ministère de manière égalitaire sur l'ensemble du territoire.

En cette fin novembre à quelques jours la clôture de l'exercice comptable 2010, je me permets de vous interpeler sur les moyens financiers mis à disposition du fonctionnement des services. Si je peux comprendre que le fonctionnement de l'administration doit se montrer exemplaire au plan environnemental, je n'accepte pas le fait que nous soyons contraints à compter les crayons et les ramettes de papiers ou bien que certains agents se voient refuser des formations au motif implicite qu'elle génèrent des frais de déplacement. Cette situation fait écho aux annonces faites par ailleurs sur le déneigement hivernal qui traduit clairement la mise en péril du service public.

Pour conclure, je souhaite vous alerter sur les difficultés que nous rencontrons dans le dialogue social à toutes les échelles du ministère. La nature et le ton des échanges qui ont eu lieu aujourd'hui au cours de la CAP, entre le SNITPECT et les représentants de l'administration illustrent malheureusement une nouvelle fois les blocages entre les agents et leur tutelle.

Dans l'attente des éléments de réponse que vous apporterez en séance, je vous prie Monsieur le Secrétaire Général, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Délégué Régional du SNITPECT-FO
Jean-Marie QUÉMÉNER

